

DIRECTION NATIONALE DE L'ASSAINISSEMENT
ET DU CONTROLE DES POLLUTIONS ET DES NUISANCES

DIRECTION REGIONALE DE L'ASSAINISSEMENT ET DU CONTROLE
DES POLLUTIONS ET DES NUISANCES DE KOULIKORO



Koulikoro, le 27 Octobre 2022

LETTRE N^o22- 0051/10 /DRACPN-KK

**PORTANT APPROBATION DE RAPPORT DE NOTICE D'IMPACTS
ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES)**

Objet : Rapport de Notice d'Impacts Environnemental et Social du projet InnoV.Rec de l'ONG MALI-Folkecenter Nyetaa, pôle d'intervention de Kolokani dans le cadre du projet d'Innovation par la Digitalisation, la Promotion des Emplois verts et des Energies Renouvelables, pour la Résilience Climatique et la Cohésion Sociale au Mali (Innov.ReC)

Faisant suite au dépôt du rapport cité en objet, j'ai l'honneur de vous informer que la DRACPN/KKRO a approuvé ledit rapport.

Le promoteur, (ONG MALI-Folkecenter Nyetaa) est autorisé à exécuter le projet sur le plan environnemental. Toutefois, conformément à l'article 37 du Décret N°2018-0991/P-RM du 31 décembre 2018 relatif à l'Etude et à la Notice d'Impacts Environnemental et Social, le promoteur doit nécessairement mettre en œuvre le Plan de Surveillance Environnementale et de Suivi Environnemental et social de son projet conformément au contenu du projet de notice. Cette mise en œuvre doit se faire en collaboration avec le Service de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (SACPN) de Kolokani, les services techniques concernés et l'administration locale.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez accepter, l'expression de mes sentiments de franche collaboration.

AMPLIATIONS :

DNACPN.....1
Division CSE.....1
SACPN/Kolokani.....1
Archives.....1/4



LE DIRECTEUR REGIONAL

Lamine SANGARE
Prof. Ens. Scd. Génl